

Chaumont, le 4 juin 2018.

Communiqué de presse

Le département est placé en vigilance orange pour «orages», à partir de 18 h.

Météo-France annonce une vigilance orange relative aux orages pour l'ensemble du département à partir de 18 h.

C'est essentiellement à partir de la fin d'après-midi et en soirée que les orages se multiplieront et deviendront plus marqués. Ceux-ci seront caractérisés par une forte activité électro-acoustique, de la grêle et surtout de très fortes averses, pouvant atteindre 20 à 40mm en une heure ou moins, et localement 50 à 80mm.

Les rafales de vent associées ne devraient guère dépasser 60 à 70 km/h.

L'activité orageuse se poursuivra durant la nuit de lundi à mardi, essentiellement en première partie de nuit, avant de perdre progressivement en intensité en seconde partie de nuit.

Pour la sécurité de chacun, Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne, rappelle les consignes suivantes :

- ✓ soyez prudents et vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs ;
- ✓ à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ✓ ne vous abritez pas sous les arbres ;
- ✓ évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- ✓ signalez sans attendre aux sapeurs pompiers les départs de feux dont vous pourriez être le témoin ;
- ✓ les organisateurs de spectacles sous chapiteaux ou en plein air doivent faire preuve d'une vigilance accrue.

Suivez l'évolution de la situation sur les site internet :

- de Météo France : <http://www.meteofrance.com/accueil>
- de la préfecture : <http://www.haute-marne.gouv.fr/>

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54 ou 06.86.80.52.55